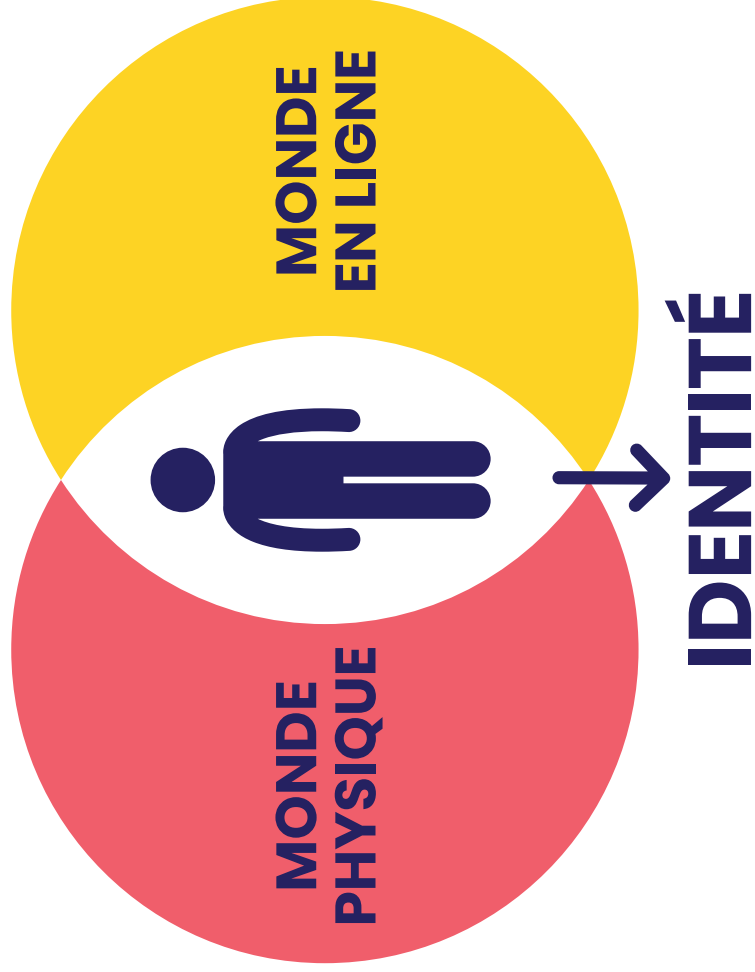


L'IDENTITÉ NUMÉRIQUE, C'EST QUOI ?

Elle représente qui nous sommes en ligne, notre « moi numérique ».
Elle s'additionne avec notre identité dans le monde physique



L'identité numérique est composée de :

CE QUE JESUIS

Mon identité réelle transposée en ligne :

- nom, prénom
- date de naissance
- identifiants
- mots de passe
- données personnelles sensibles
- ...

CE QUE JEMONTRE

L'image que je construis :

- pseudo
- avatar
- profil public
- ce que je publie et partage
- ...

CE QUE JE FAIS

Les traces volontaires ou involontaires que je laisse sur Internet :

- fréquence d'usage
- temps passé
- habitudes de navigation
- ...

CE QU'ON DIT DE MOI

Ce que les autres publient de moi :

- photos
- commentaires
- articles
- ...



QU'EST-CE QUI EST FAVORABLE POUR MON IDENTITÉ NUMÉRIQUE ?

Toujours se demander si la publication est en cohérence avec son objectif et son public. Parfois, on veut juste amuser ses amis, parfois, on cherche un stage. L'identité numérique est stratégique.

Les publications
qui vont être
défavorables ?

Les publications
qui vont être
favorables ?

Quel est mon objectif ?



**CONTENU
À SUPPRIMER**



**CONTENU
À VALORISER**

LES PROCÉDURES DE SUPPRESSION DE CONTENU

Vous souhaitez voir disparaître un contenu vous concernant sur Internet, voici les procédures possibles :

DROIT À L'EFFACEMENT

RGPD : Article 17 - Droit à l'effacement ("droit à l'oubli")

Qu'il s'agisse d'une photo gênante sur un site internet ou d'une donnée personnelle collectée par un organisme, **vous pouvez obtenir son effacement si vous n'êtes pas ou plus d'accord avec son utilisation.**

1



Si vous l'avez publié et que vous avez toujours les identifiants de la plateforme sur laquelle il se trouve...

Supprimer le contenu gênant



Si quelqu'un d'autre l'a publié...

Demander à cette personne de retirer le contenu en question



Vous pouvez entrer dans une stratégie de nouvelles publications

pour faire reculer ces vieilles publications dans les pages de résultats des moteurs de recherche

3



Porter plainte auprès de la CNIL
(Commission Nationale de l'informatique et des libertés)

Par une lettre

Par un formulaire en ligne

4

DROIT AU DÉRÉFÈREMENT

Vous pouvez demander aux moteurs de recherche de ne plus associer un contenu qui vous porte préjudice à votre nom et prénom.
Dans ce cas, le contenu n'apparaîtra plus dans la liste des résultats de recherche.

Contacter les responsables du site internet

DÉLAI de réponse 2 MOIS

Avec le formulaire de contact du site

Avec l'adresse mail de l'administratrice trouvée dans les mentions légales du site



2

Remplir le formulaire en ligne de demande de déréfèrement pour chaque moteur de recherche !

Préciser l'adresse web et bien motiver la demande.

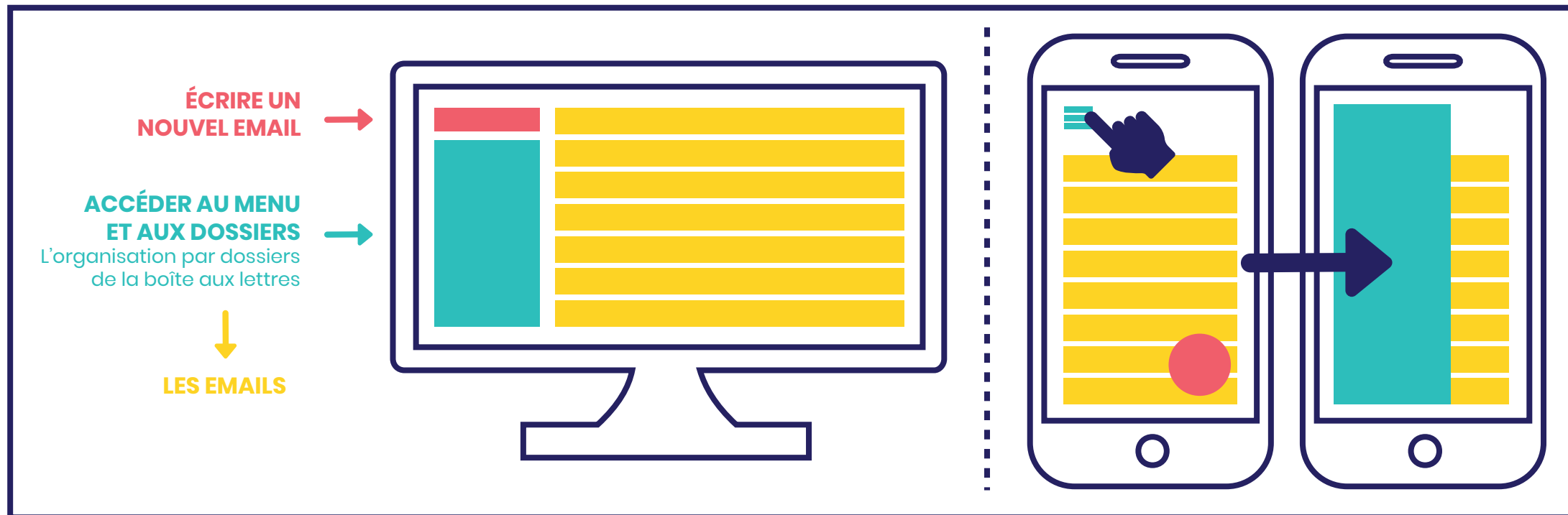
DÉLAI de réponse 1 MOIS

Garder une trace de la demande par une capture d'écran pour adresser une plainte à la CNIL en cas de refus ou de non-réponse des moteurs de recherche.



LES BASES DE LA MESSAGERIE EN LIGNE

Malgré quelques différences d'interfaces, **les messageries en ligne ont le même fonctionnement.**
Une fois connecté-e, voici comment s'y retrouver facilement.



LES DIFFÉRENTES BOÎTES AUX LETTRES :



La boîte de réception, pour consulter les emails reçus



Les courriers indésirables ou spams, les pubs ou les emails potentiellement dangereux



Les messages envoyés, pour retrouver les emails que l'on a envoyés



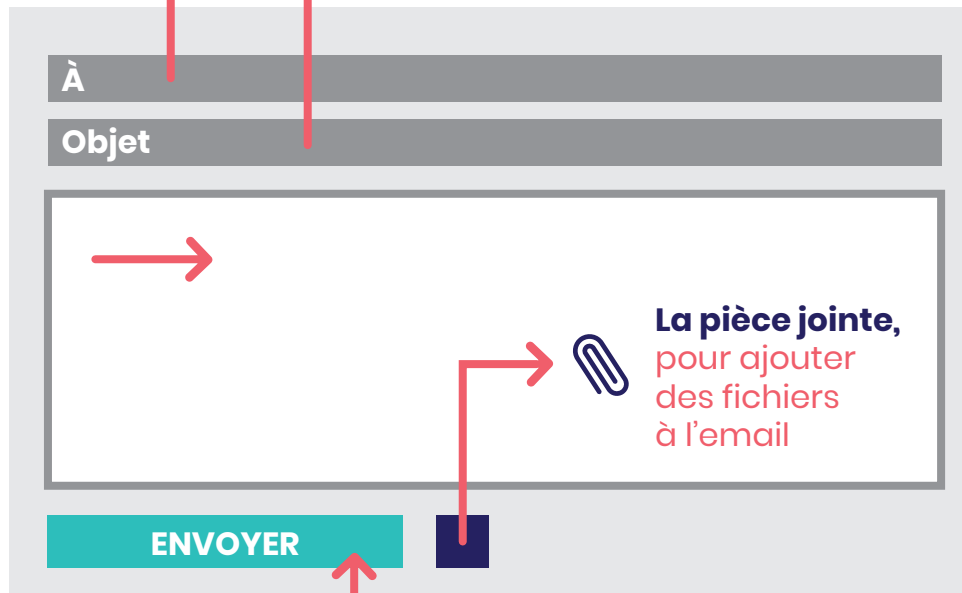
La corbeille, pour jeter des emails ou retrouver un email supprimé

ENVOYER ET CONSULTER UN EMAIL

ENVOYER UN EMAIL

1 Cliquer sur le bouton «**écrire un nouveau message**». Une nouvelle fenêtre s'ouvre.

2 Écrire l'adresse email du destinataire
Écrire en quelques mots la raison de l'email

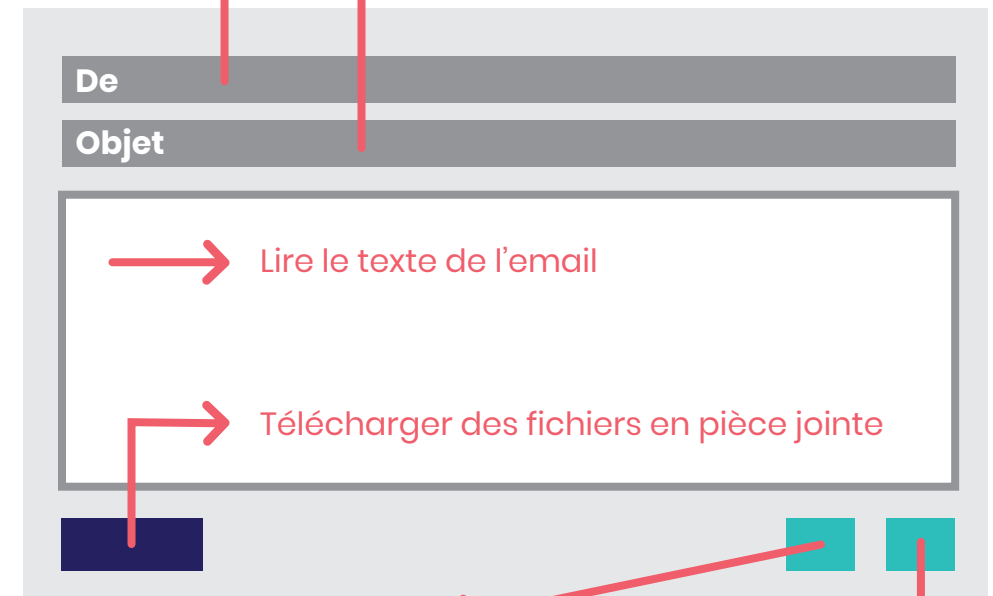


3 Puis cliquer sur «**envoyer**»

CONSULTER UN EMAIL

1 Dans la boîte de réception, cliquer sur l'email pour l'ouvrir.

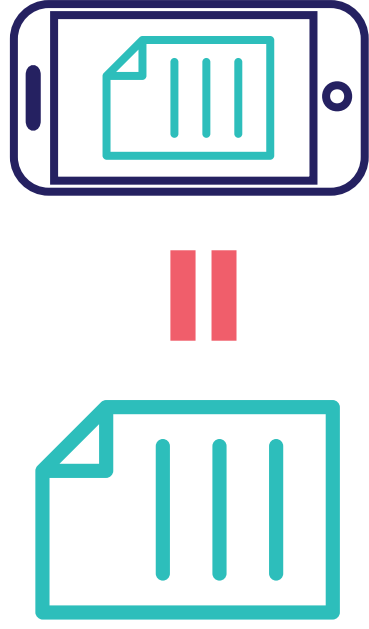
2 Lire l'adresse email de l'expéditeur
Lire la raison de l'email



3 Répondre à l'expéditeur
Transférer l'email à d'autres personnes

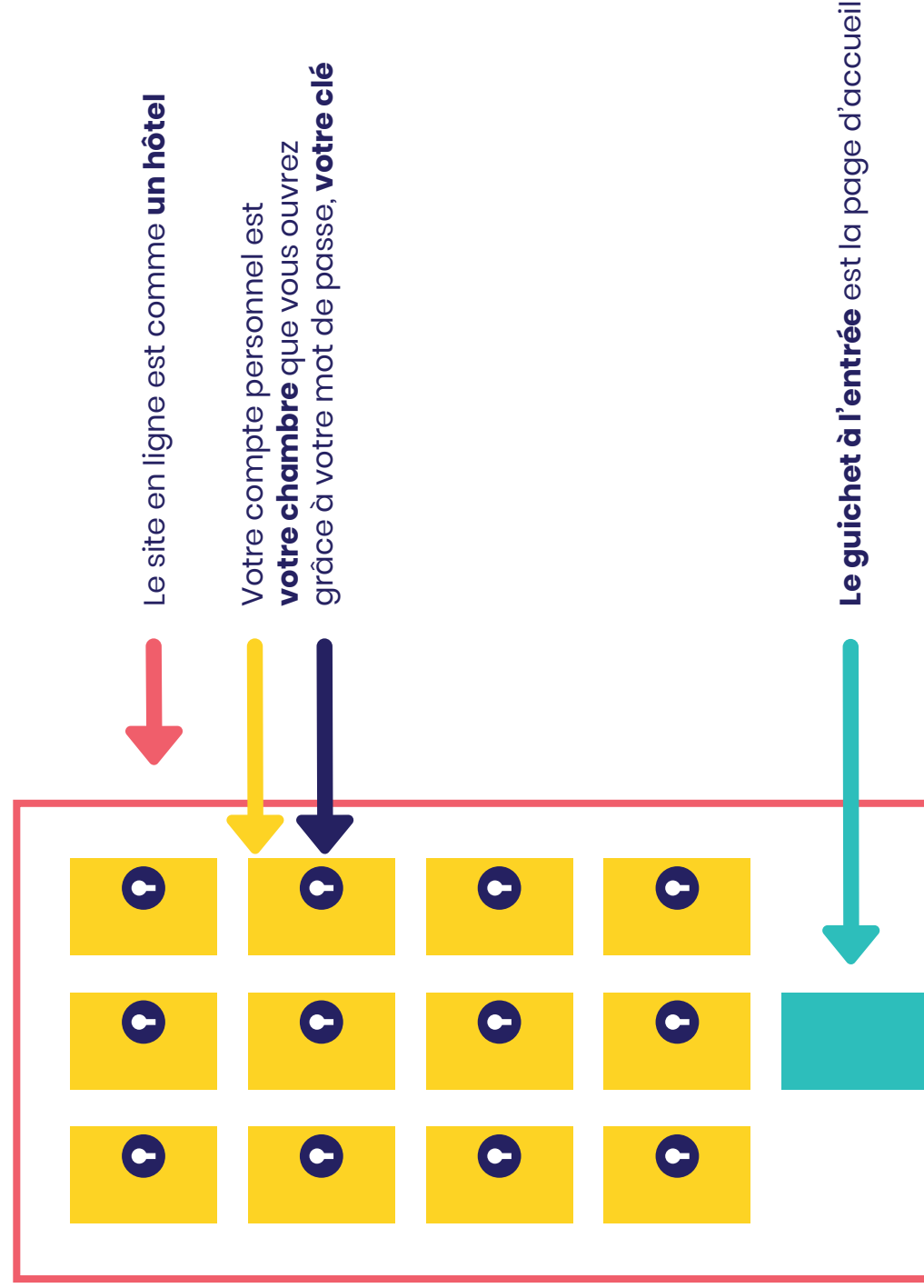
VOIE D'ACCÈS POUR UNE DÉMARCHE EN LIGNE

Avant on envoyait nos formulaires administratifs par courrier, maintenant beaucoup se remplissent en ligne. **Voici comment comprendre facilement ce qui se passe derrière un écran.**



Le contenu d'un formulaire papier et un formulaire en ligne est le même, **SEUL LE SUPPORT CHANGE.**

COMMENT LE SITE D'UNE ADMINISTRATION EST CONSTRUIT ?



C'EST QUOI UNE MESSAGERIE EN LIGNE ?

Une messagerie en ligne, c'est comme **une boîte aux lettres en ligne.**



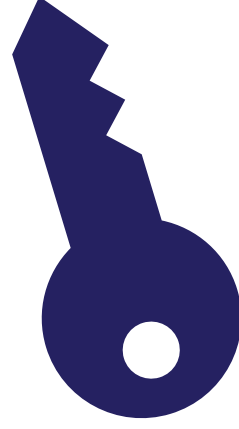
COMPTE DE MESSAGERIE EN LIGNE
BOÎTE AUX LETTRES



EMAIL
COURRIER



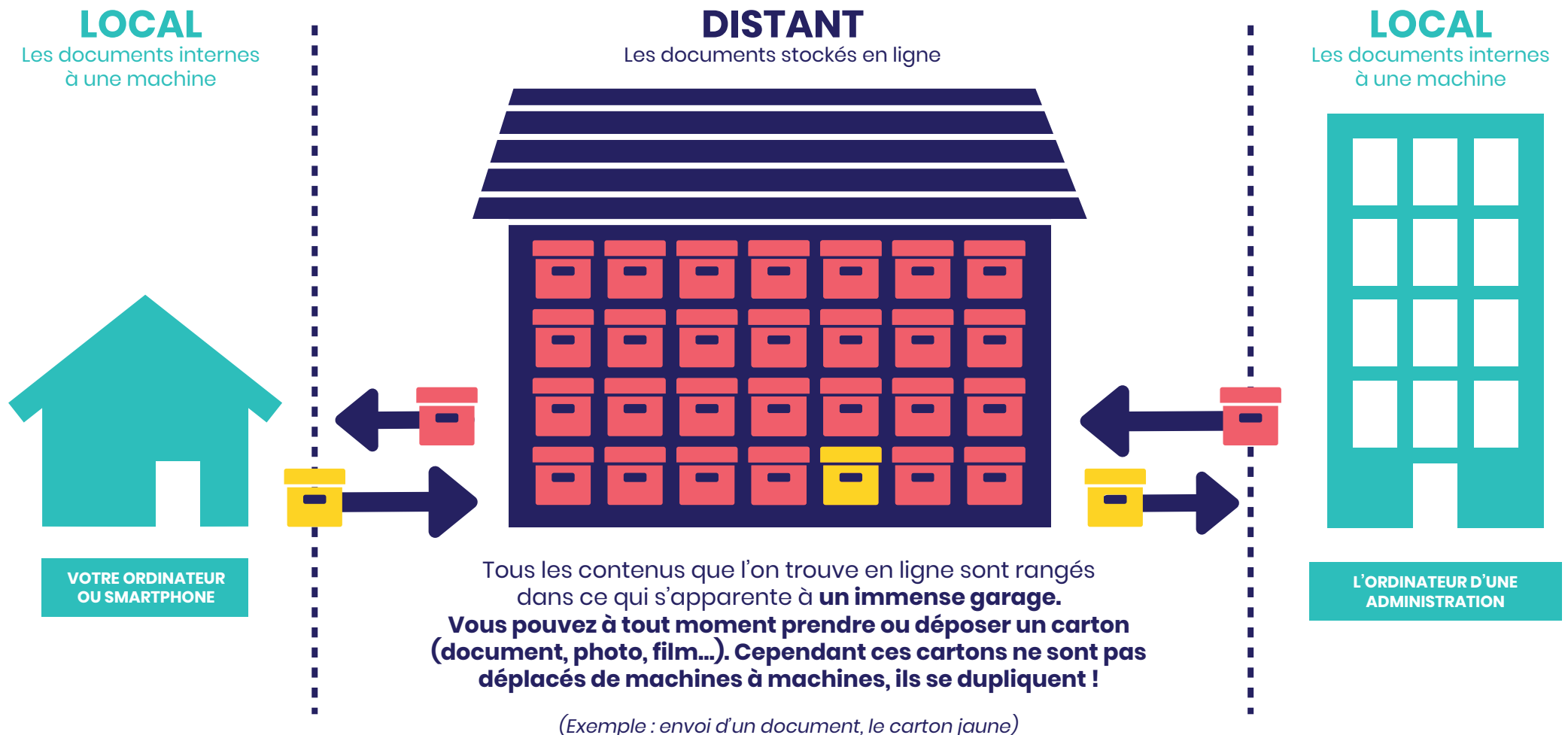
ADRESSE MAIL
ADRESSE POSTALE



MOT DE PASSE
CLÉ

TÉLÉVERSER OU TÉLÉCHARGER DES DOCUMENTS

Lors d'une démarche en ligne, il est possible de devoir téléverser ou télécharger des documents. **Voici comment comprendre le fonctionnement de cet échange de donnée.**



LE RGPD PROTÈGE MES DONNÉES PERSONNELLES



Quand vous payez
en ligne
sur un site marchand



Quand vous réalisez
une démarche
administrative



Quand vous utilisez
la géolocalisation
sur votre smartphone



VOS DONNÉES PERSONNELLES SONT COLLECTÉES ET TRAITÉES



Depuis le 25 mai 2018, **le Règlement Général sur la Protection des Données** encadre l'utilisation des données personnelles hors-ligne et sur Internet.

POUR VOUS :

Avoir plus de visibilité
et de contrôle
sur vos données personnelles

POUR LES ORGANISMES :

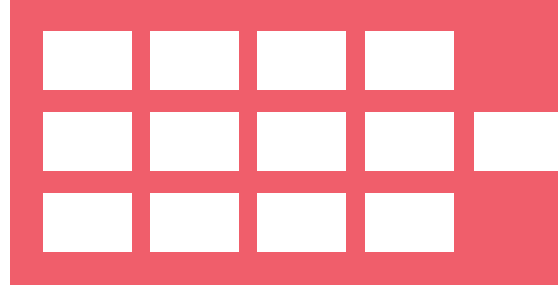
Être plus responsables
et transparents sur le traitement
des données personnelles



Vous avez des **DROITS**

VOS DONNÉES PERSONNELLES

Ils ont des **OBLIGATIONS**



**VOUS DEMANDER
VOTRE
CONSENTEMENT**

Oui, j'accepte les CGU

Oui, j'accepte que cette photo apparaisse sur mon fil d'actualité

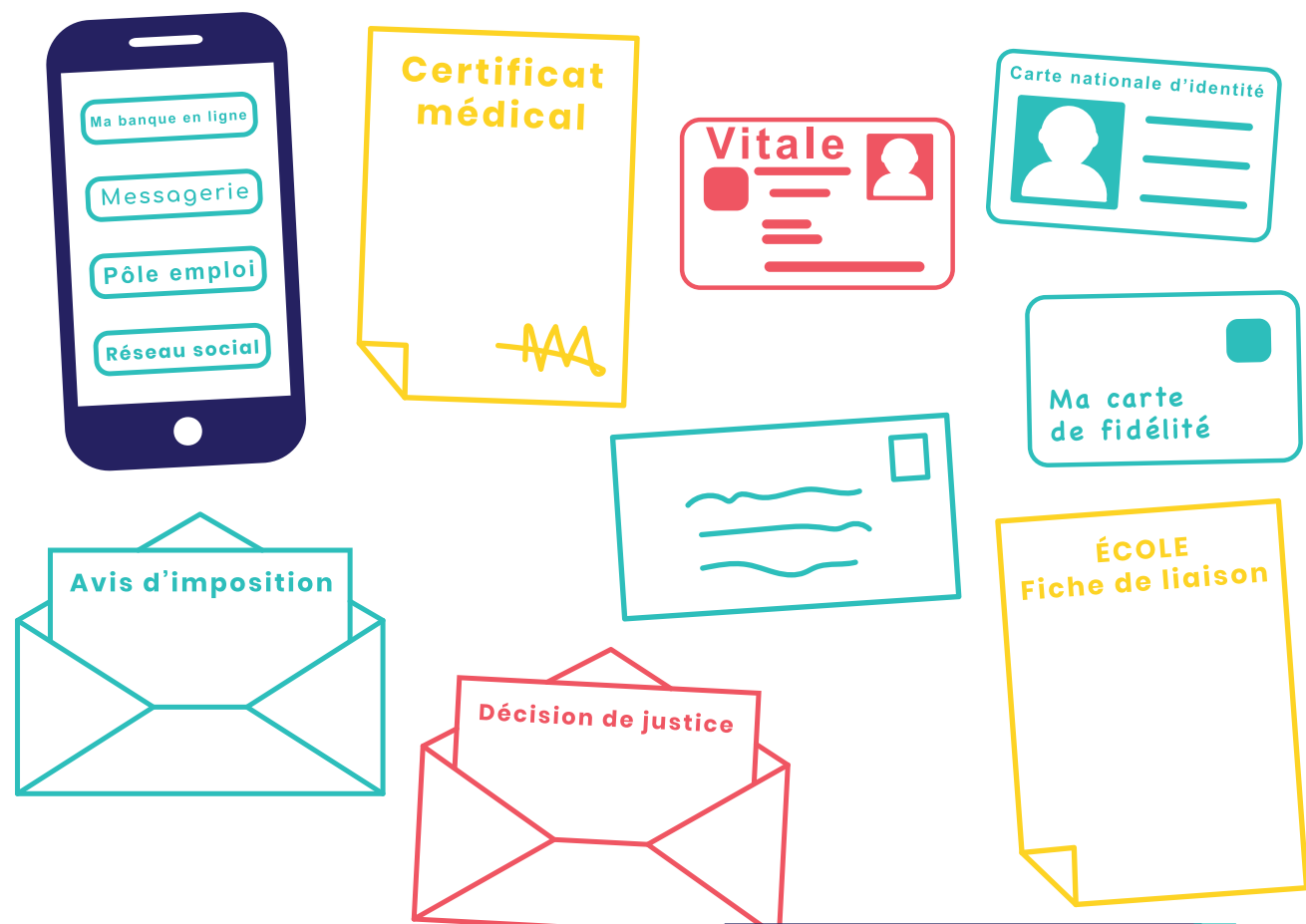
**FAIRE
UNE DÉCLARATION
DE CONFIDENTIALITÉ**
pour savoir ce à quoi
vous avez donné
votre consentement

— Identité du récupérateur des données ?
— Finalités du traitement des données ?
— Destinataires ?
— Durée de conservation des données ?
— Droits du propriétaire des données ?



VOUS AVEZ DIT « **DONNÉE PERSONNELLE** » ?

Une donnée personnelle est une information qui permet d'identifier une personne physique directement (nom, prénom) ou indirectement (numéro de sécurité sociale, adresse postale...).



VOS DONNÉES PERSONNELLES

Avec ces données courantes, on peut vous identifier :

- à partir d'une seule donnée (Ex : nom)
- à partir du croisement d'un ensemble de données (Ex : une femme vivant à telle adresse, née tel jour et membre dans telle association)

Votre consentement est toujours nécessaire pour la collecte de ces données.

VOS DONNÉES PERSONNELLES SENSIBLES

concernent votre origine ethnique ou raciale, vos opinions politiques, vos convictions religieuses ou philosophiques, votre santé ou encore votre orientation ou vie sexuelle.

La collecte de ces données est interdite sauf cas exceptionnel. Votre consentement sera toujours obligatoire.

VOS DONNÉES PERSONNELLES NÉCESSITANT D'ÊTRE VIGILANT-E

Comme votre numéro de sécurité sociale, un casier judiciaire ou encore une décision de justice...

Encadrées par d'autres cadres juridiques en plus du RGPD, ces données personnelles, non sensibles, doivent être communiquées avec attention.



QUELS SONT MES DROITS SUR MES DONNÉES PERSONNELLES ?

Voici les différents droits que vous pouvez exercer auprès des organismes qui utilisent vos données personnelles.



ÊTRE INFORMÉ-E

Un organisme qui collecte des informations sur vous doit vous proposer une information claire sur l'utilisation de ces données.

Exemple : Sur les sites marchands, une information est visible sur tous les formulaires d'inscription avec le lien vers une page dédiée à la protection des données.



VOUS OPPOSER

Vous pouvez vous opposer à tout moment à ce qu'un organisme utilise certaines de vos données.

Exemple : Vous ne voulez plus recevoir d'emails publicitaires d'une certaine entreprise.



VÉRIFIER VOS DONNÉES

Vous pouvez obtenir et vérifier les données qu'un organisme détient sur vous.

Exemple : Vous souhaitez savoir ce qu'un réseau social détient sur vous. Vous pouvez télécharger une copie de tout ou partie de vos données en un clic !



RECTIFIER VOS DONNÉES

Vous pouvez rectifier les informations inexactes vous concernant.

Exemple : Une erreur dans la saisie d'une donnée dans un formulaire a conduit à un mauvais calcul d'une prestation sociale.



GELER L'UTILISATION DE VOS DONNÉES

Vous avez le droit de demander à un organisme de geler temporairement l'utilisation de certaines de vos données.

Exemple : Votre ancienne banque est obligée de conserver toutes vos données personnelles pendant dix ans mais vous pouvez demander la limitation de leurs traitements.



EFFACER VOS DONNÉES

Vous pouvez demander à tout moment à ce qu'on efface des données vous concernant.

Exemple : Vous demandez la fermeture de votre compte sur un site marchand et l'effacement des données qui y sont associées.



EMPORTER VOS DONNÉES

Vous pouvez emporter une copie de vos données pour les réutiliser ailleurs.

Exemple : Vous changez d'auto-école. Vous pouvez demander à votre ancienne auto-école de transférer gratuitement votre dossier à la nouvelle.



DEMANDER UNE INTERVENTION

Certaines décisions vous concernant peuvent être prises par des machines, vous pouvez vous y opposer et demander l'intervention d'un humain.

Exemple : Vous recevez un refus automatique de votre candidature à un emploi déposée en ligne.

SE CONNECTER À FRANCECONNECT

S'ASSURER DE :



1 60 04 25 311 114 26

Posséder un numéro de sécurité sociale commençant par 1 ou 2

Posséder ou créer un compte opérationnel auprès d'un des fournisseurs d'identité suivants :



Se rendre sur le site administratif de la démarche à effectuer



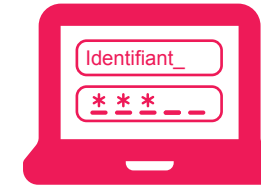
Choisir le fournisseur d'identité où l'on possède un compte



Effectuer sa démarche



Cliquer sur le bouton « S'identifier avec FranceConnect »



Saisir ses identifiants

1

2

3

4

5

6



QUEL FOURNISSEUR D'IDENTITÉ CHOISIR ?

La création d'un compte auprès d'un fournisseur d'identité s'effectue **en fonction du profil de l'utilisateur, de sa situation, ou des informations personnelles dont il-elle dispose**. Voici leurs conditions :



Numéro fiscal OUI NON

Revenu fiscal de référence OUI NON

Numéro d'accès en ligne OUI NON


TOUS LES OUI COCHÉS ?
➔ Je peux choisir ce fournisseur d'identité !



Numéro de sécurité sociale OUI NON

Carte vitale OUI NON

Coordonnées bancaires OUI NON


Si l'utilisateur crée un compte Ameli, l'ensemble de ses démarches auprès de l'Assurance Maladie devra par la suite être réalisé en ligne.

TOUS LES OUI COCHÉS ?
➔ Je peux choisir ce fournisseur d'identité !



Pièce d'identité française en cours de validité OUI NON

Validation de sa pièce d'identité par un postier assermenté à domicile ou en bureau de poste OUI NON

Smartphone (Android ou iOS) pour utiliser l'application mobile OUI NON

TOUS LES OUI COCHÉS ?
➔ Je peux choisir ce fournisseur d'identité !



Abonnement Orange ou Sosh OUI NON

Pièce d'identité OUI NON

Smartphone pour télécharger l'application nécessaire à l'inscription OUI NON

TOUS LES OUI COCHÉS ?
➔ Je peux choisir ce fournisseur d'identité !



Affiliation à la MSA OUI NON

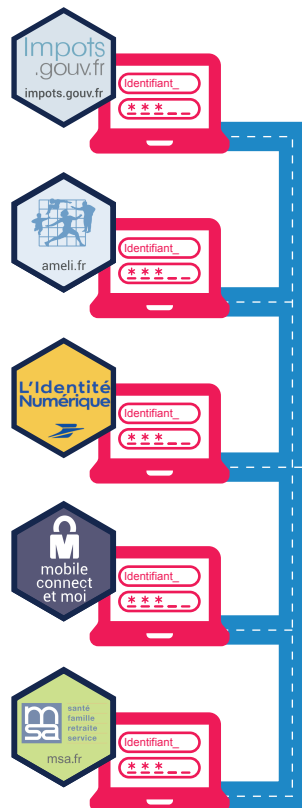
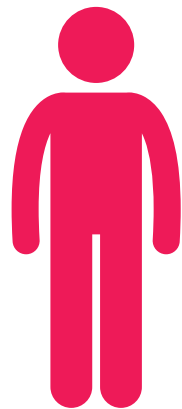
TOUS LES OUI COCHÉS ?
➔ Je peux choisir ce fournisseur d'identité !









FRANCECONNECT, C'EST QUOI ?

FranceConnect permet de **se connecter à un ensemble de sites administratifs en utilisant un seul identifiant / mot de passe.**

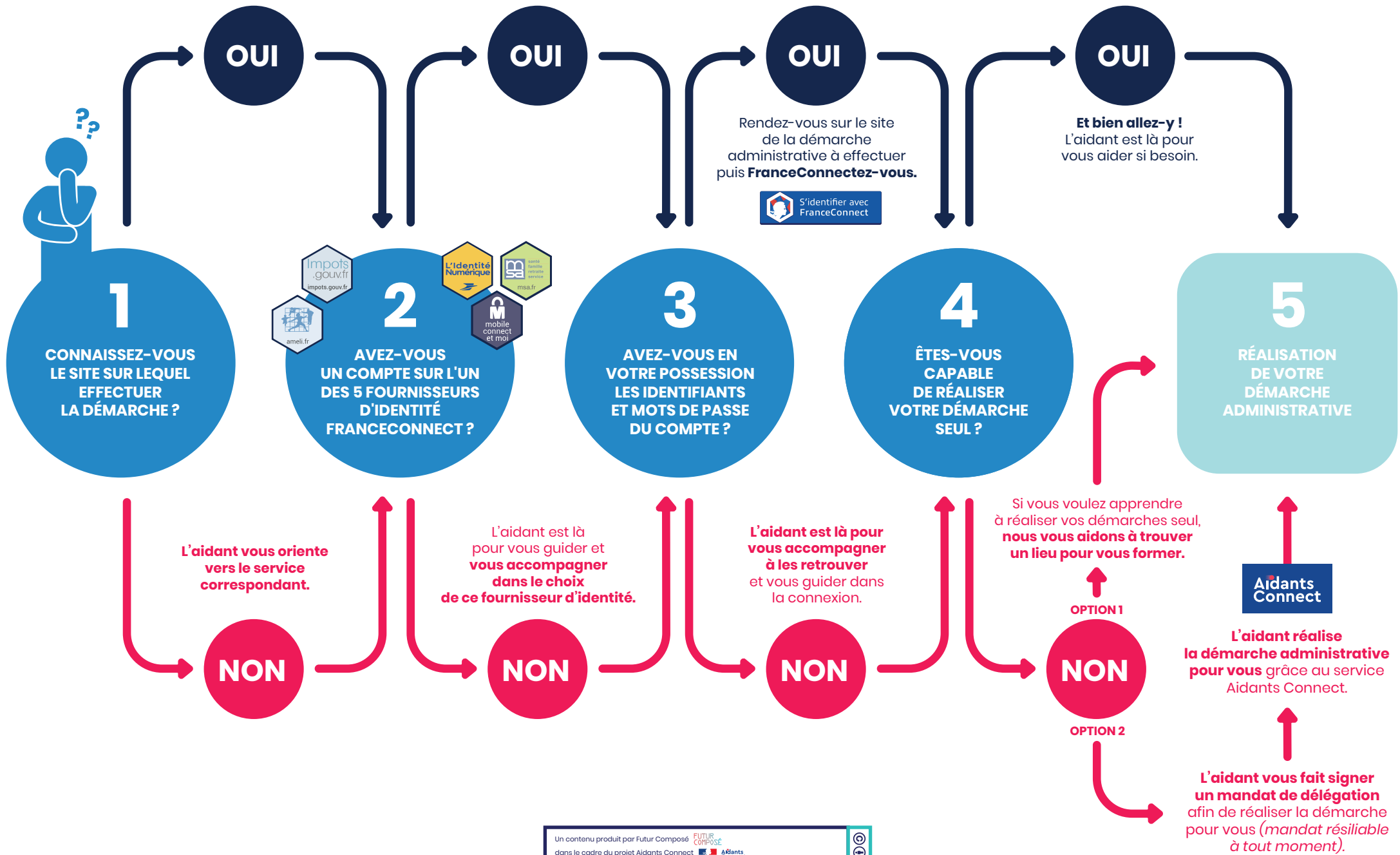
Vous choisissez l'identifiant / mot de passe d'une administration dont vous êtes déjà utilisateur (parmi les 5 proposés).

Cet identifiant / mot de passe vous ouvre l'accès à un ensemble de sites administratifs.

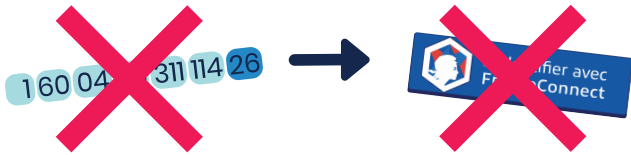


 PAPIERS - CITOYENNETÉ <ul style="list-style-type: none">État civilPassportÉlectionsCarte d'identité...	 FAMILLE <ul style="list-style-type: none">Allocations familialesNaissanceMariagePacsScolarité...	 SOCIAL - SANTÉ <ul style="list-style-type: none">Carte vitaleChômageHandicapRSAPersonne âgées...	 TRAVAIL <ul style="list-style-type: none">CDDConcoursRetraiteDémissionPériode d'essai...	 LOGEMENT <ul style="list-style-type: none">Allocations logementPermis de construireLogement social...
 TRANSPORTS <ul style="list-style-type: none">Carte grisePermis de conduireContrôle techniqueInfractions...	 ARGENT <ul style="list-style-type: none">Crédit immobilierImpôtsLivret AAssurance...	 JUSTICE <ul style="list-style-type: none">Casier judiciairePlainteAide juridictionnelleSaisie...	 ÉTRANGER <ul style="list-style-type: none">Titres de séjourAttestation d'accueilRegroupement familial...	 LOISIRS <ul style="list-style-type: none">AnimauxPermis bateauTourismePermis de chasser...

VOUS AVEZ UNE DÉMARCHE ADMINISTRATIVE À RÉALISER



POUR LES USAGERS QUI NE PEUVENT PAS SE FRANCECONNECTER



Si un usager ne possède pas de numéro de sécurité sociale, **il ne pourra pas se FranceConnecter.**



Le numéro de sécurité sociale correspond au numéro d'inscription au Répertoire National d'Identification des Personnes Physiques (RNIPP), tenu par l'INSEE, et qui recense les personnes.



Les personnes nées en France sont inscrites au RNIPP dès leur naissance. **Si vous êtes face à un usager qui est né à l'étranger et n'est pas inscrit au RNIPP, il faut l'orienter vers l'organisme référent, en fonction de son profil.**



Né à l'étranger et demandeur d'asile

Caisses primaires d'assurance maladie...

... ou autres organismes via des assistants sociaux pour permettre à ces usagers de se faire immatriculer (ils seront ensuite gérés par la CNAV)



Né à l'étranger et salarié ou inactif

CPAM ou CAF du département où la personne exerce ou réside



Né à l'étranger et salarié agricole ou exploitant

MSA



Né à l'étranger et travailleur indépendant

CPAM



Né à l'étranger et fonctionnaire civil ou militaire, SNCF...

Régime spécial



Né et vit à l'étranger et sollicite le paiement d'une pension de réversion

Carsat, caisse de retraite complémentaire, MSA ou autre dont dépendait le défunt.

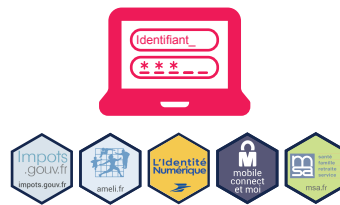
La connexion FranceConnect est désactivée pour des raisons de sécurité, il est donc impossible de se connecter au nom du défunt.

AIDANTS CONNECT, C'EST QUOI ?

Aidants Connect permet à **des aidants professionnels habilités de réaliser des démarches administratives en ligne de manière légale et sécurisée pour le compte de personnes en difficulté avec les outils numériques.** L'ensemble des connexions effectuées sont tracées et stockées.



Je me rends dans un lieu d'accompagnement pour me faire aider dans la réalisation de mes démarches administratives en ligne.



Ai-je un compte auprès d'un des 5 fournisseurs d'identité FranceConnect ? Si ce n'est pas le cas, l'aidant m'aide à en créer un.



L'aidant et moi définissons le périmètre des démarches pour lesquelles je souhaite être accompagné.



Grâce à son compte Aidants Connect, l'aidant réalise la démarche en ligne à ma place.

Aidants Connect facilite cet accompagnement sur tous les sites de démarches accessibles via FranceConnect.



L'aidant me fait signer en ligne un mandat et me remet une version papier.



JE SIGNE UN MANDAT



En signant ce mandat,
J'AUTORISE L'AIDANT :

- ➔ **À réaliser pour mon compte mes démarches administratives** en ligne, dans le périmètre et la durée fixés ensemble.
- ➔ **À utiliser mes données personnelles** pour réaliser les démarches concernées.



En signant ce mandat,
JE M'ENGAGE À :

- ➔ **Donner des informations administratives justes à l'aident.**



En signant ce mandat,
JE SUIS ASSURÉ QUE :

- ➔ **Mes données personnelles seront utilisées uniquement pour les démarches concernées.**
- ➔ **Je pourrai avoir accès à l'ensemble des utilisations de ce mandat.**
- ➔ **Je peux résilier mon mandat à tout moment** en utilisant le formulaire mis à ma disposition lors de la signature du mandat.
- ➔ **Mes informations personnelles sont enregistrées de manière sécurisée.**

